

# Marques et traces de l'activité cynégétique dans la forêt méditerranéenne française

par 'Ada ACOVITSÓTI-HAMEAU et Philippe HAMEAU

***A travers les traces laissées dans le territoire par les pratiques cynégétiques, les auteurs, anthropologues, nous montrent comment la chasse concerne, bien au delà de la forêt, l'ensemble du territoire et de la population rurale.***

---

1 - Il s'agit de la mosaïque évolutive des « terres incultes et boisées » qui, pour la Méditerranée, correspondent à la « forêt » des administrateurs et des techniciens mais qui représentent pour les usagers coutumiers, des ensembles territoriaux à statuts variables, fluctuant entre le collectif et l'individuel. Ces ensembles sont désignés par des termes divers (notons, pour l'arc nord méditerranéen et allant de la péninsule ibérique à celle hellénique, les termes de montado / monte / coualo, colle ou colline / montagne ou bosco / vouno ou longos, etc.) mais montrent des équivalences structurelles et fonctionnelles qui indiquent des filiations historiques, des rôles économiques et des valeurs socioculturelles analogues. Nous pouvons donc parler indifféremment de la « forêt », des « terres incultes et boisées » ou de la « colline », la gestion de ces espaces devenant dès lors l'affaire de tous.

## Les chasseurs et leurs territoires

### ***Terrain(s) et équipe(s)***

Le lien exclusif entre la chasse et la forêt est une idée si répandue que chercher à la nuancer peut paraître illusoire. Pourtant, l'évocation des espaces cynégétiques renvoie à une diversité certaine. De tels espaces sont tellement conçus, d'emblée, comme étant « sauvages et forestiers » qu'ils le deviennent en plein ou par intermittence à cause des pratiques qui s'y localisent. Les zones de limites de tous genres, les structures qui les signalisent (haies, butées, pierriers, bosquets isolés, accotements de voies ou de parcelles, aménagements sur berges et îsles), les friches à divers stades d'abandon ou de reprise rejoignent cette catégorie d'espaces que les usagers assimilent à des terres communes selon les moments, les actions, les personnes en présence<sup>1</sup>. Pour la chasse, il faut ajouter à cet ensemble de lieux les terres cultivées (les vignes par exemple) quand elles sont vidées de leurs récoltes. Les terrains de chasse peuvent donc être ouverts ou boisés, plans ou escarpés, véritablement éloignés des zones habitées ou juste perçus comme « lointains » à travers la configuration mentale des territoires. A ce titre, le logo des Fédérations régionales de chasse (Cf. Fig. 1) met en scène des espaces faiblement ondulés et (probablement) labourés où les chasseurs évoluent tranquillement, se détachant bien sur l'horizon. Le



## Fédération Départementale des Chasseurs

**Fig. 1 :**

Logo des Fédérations de chasseurs.

2 - Comme le souligne Louis Condominas dans ses essais posthumes :

« ... appuyer sur la détente pour mettre un terme au jeu ... cause un certain remord à tout honnête chasseur » (Condominas, 1988).

3 - Le chasseur « trace droit » sans se soucier des « voies balisées » comme les autres usagers des mêmes espaces. Il ressemble en cela aux travailleurs forestiers – bûcherons et autres – (témoignage recueilli à la Fédération de la Chasse du Var). Quant au nombre : en 2014-2015, on compte environ 1.100.000 de pratiquants en France (1,5 % de la population nationale) et 18.500 dans le Var (1,7 % de la population départementale). Une baisse d'environ 30 % des effectifs est observée depuis les années 1980, que ce soit au niveau national, régional ou départemental (source : schéma gestion du Var). Depuis le début des années 1900 et pour le Var, cette baisse atteint 50 % avec, pour les années 1901 à 1911, 11.000 à 12.000 permis pour 326.000 à 330.000 habitants, soit un taux d'environ 3,3 % (source : sous-préfecture de Brignoles).

4 - Existence d'un passeport européen pour le port d'armes et d'une carte électronique attestant la possession du permis de chasse.

5 - Ces chiffres nous ont été communiqués par Bruno Giaminardi, Président de la Société de chasse de Mazaugues : nous l'en remercions.

6 - Source : Schéma de gestion de la Fédération départementale.

calme dégagé par cette image convient au qualificatif de loisir édifiant et utile, « école » pour comprendre la nature et « observatoire » pour la préserver, que les instances administratives appliquent de plus en plus aujourd'hui à la chasse en minimisant l'animation, l'exubérance, la violence même qui peuvent aussi la caractériser. Entre ces deux pôles, la partie de chasse se déroule comme un jeu d'adresse, d'endurance et de russe (BROMBERGER et LENCLUD, 1982 ; PELOSSE et VOURC'H, 1984 ; HELL, 1985 ; BROMBERGER, 2002 ; ACOVITSIOTI-HAMEAU, 2005a : 103-123) où l'issue finale et fatale, la mort de l'animal, cause tout à la fois satisfaction et regrets<sup>2</sup>.

La mosaïque des terrains toujours en réorganisation, la divergence des comportements toujours en compromis montrent la pluralité des valeurs et des symboliques représentées par la chasse. D'une saison à l'autre, cette activité rapproche les ressortissants communaux et les réseaux de parents et amis selon des schémas de sociabilité qui évoluent mais qui restent au cœur de la construction des identités locales. La connaissance détaillée, intime, des territoires constitue le socle de ces identités et établit des clivages autour d'autochtonies autant revendiquées qu'attribuées. Le sentiment qu'actuellement encore les chasseurs ont un pouvoir social et politique parce qu'ils dominent la gestion de grands espaces, semble bien émaner des valeurs accordées à cette familiarité. Ce n'est pas le nombre des pratiquants qui inquiète mais le contrôle exercé sur l'ensemble des quartiers<sup>3</sup>. De plus, le foisonnement des cas oblige à tenir compte des particularités micro-régionales et à porter l'attention au niveau des équipes de base et des individus malgré l'organisation globale du domaine cynégétique à l'échelle nationale et, même, récemment, européenne<sup>4</sup>. Ainsi, les chiffres et les statistiques générales n'ont qu'une valeur indicative quand on les compare avec les situations par commune. Si dans le Var, le pourcentage des chasseurs diffère peu du score national (1,5 à 2 % de la population), le village de Mazaugues, par exemple, s'en écarte sensiblement : sur une population qui

oscille entre 800 et 900 habitants (887 au recensement de 2016) environ 220 sont chasseurs, soit un quart<sup>5</sup>. La moitié d'entre eux se répartissent en deux battues, le reste étant des solitaires ou des équipes de deux à quatre personnes. Tous appartiennent à une « société », assez souvent à deux, parfois à plusieurs. Cette mise en réseau peut s'étendre sur les territoires limitrophes ou non, si l'on tient compte des « invités », des sociétaires résidant hors de la commune où ils chassent en y étant propriétaires (« forains ») ou non, les citadins qui fréquentent ou louent une « campagne », etc.

## ***L'organisation de l'activité***

De nos jours, la structuration des chasseurs en « sociétés » (associations de type loi 1901) est l'organisation habituelle. Actuellement, le Var compte 298 sociétés pour ses 153 villes et villages, ce qui montre une certaine vitalité de l'activité malgré la diminution et le vieillissement des effectifs. Dans cet ensemble, les groupements se répartissent presque par moitié entre le niveau « communal » (ressortissants et résidants d'une même commune) et le niveau « privé » (associations sur des critères divers). Dans les deux cas, il faut ajouter des « invités » et des « sympathisants ». Les groupements de type « entrepreneurial » (groupements d'intérêt cynégétique, GIC) et les associations menées par des communes ou par des intercommunalités (ACCA ou AICA) rencontrent peu de succès dans le Var (huit GIC et une seule ACCA)<sup>6</sup>. Cette situation semble bien indiquer une préférence pour la réunion libre des individus face aux rassemblements mis en place et gérés par des instances officielles. Corollaire des changements postérieurs à 1789, l'institutionnalisation de la chasse est effectuée à partir du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle (instauration des droits de chasse dans les forêts de l'État en 1832 et du permis en 1844). Elle est remaniée dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle avec la loi Verdeille (1964) et les évolutions des statuts et rattachements des Fédérations et de l'Office national de la chasse (et de la faune sauvage) survenues autour de l'année 2000. Parmi ces évolutions, la plus significative est probablement l'appartenance administrative de l'organisation cynégétique qui passe des Eaux et Forêts au ministère de l'Agriculture, puis à celui de l'Environnement, tandis que l'exten-

sion de l'intitulé de l'Office rappelle l'enjeu principal qui justifie l'acceptation de l'activité : effectuer le suivi des animaux sauvages et de leurs contextes de vie. Le « sérieux » de ce rôle mais aussi la réglementation stricte pour obtenir le permis (après examen), assurer la sécurité, rendre compte des expéditions, ainsi que les discours autour de l'éthique masquent largement l'ensemble des raisons qui amènent à pratiquer la chasse car cette « officialisation » minimise l'importance de menus agissements individuels et traditionnels.

En effet, si la chasse est un privilège régalien et seigneurial indissociable de la propriété du foncier, dans plusieurs régions, et tout particulièrement en Provence, ce droit passe souvent aux communautés des habitants avec les chartes de franchises qui concèdent aussi l'exploitation d'autres ressources du territoire (pâturages, bois d'œuvre et de chauffe, moulins, etc.). Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, pour le Var, diverses pièces d'archives mentionnent ces chasses locales paysannes (ACOVITSÓTI-HAMEAU 2005a et 2005b) qui concernent le petit gibier à poils et à plumes mais aussi les sangliers ou les cerfs. Les battues aux loups et aux renards sont également signalées de temps à autre. Par conséquent, s'il est vrai que la chasse du sanglier en battue est récente, le modèle existait mais sans la propriété structurante qu'il possède pour les sociétés rurales contemporaines. La chasse aux lapins et, surtout, la chasse aux oiseaux migrateurs semblent être usuelles pendant l'Ancien Régime. Autour de la Révolution, le commerce des grives constituait une ressource financière importante pour certains villages (Piana, 1984 – Guyonnet, 1993). De nos jours encore, les pratiques et les dates de la chasse aux oiseaux migrateurs constituent un sujet de discussion et génèrent des conflits aux niveaux régionaux et au niveau européen. Quoiqu'il en soit, ces héritages de mises en réseaux, de schémas de fréquentation territoriale et de façonnage de micro-topes cynégétiques font partie des transmissions culturelles ordinaires dans les milieux ruraux. La démocratisation de l'activité cynégétique, l'introduction de citadins, le passage d'une chasse-cueillette (économie vivrière) à une chasse-sport et/ou de régulation (économie de loisirs et écologie) compliquent l'interprétation de ces interactions mais altèrent à peine leurs effets sur la physionomie des espaces et des sociétés.

## Les chasseurs et le façonnage des espaces

### Marques et traces

L'élaboration et la maintenance des micro-topes cynégétiques vont de pair avec la connaissance détaillée du territoire et sa fréquentation assidue pendant et hors périodes de chasse. Elles se manifestent par des interventions sur la végétation, sur les voies et passages, sur la circulation et la stagnation des eaux et par des constructions pérennes ou éphémères placées aux points sensibles de guet et de tir. Une toponymie particulière, souvent officieuse et potentiellement modifiable, accompagne ces aménagements qui – physiques ou immatériels – s'assimilent à un marquage des lieux par un procédé végétal, minéral ou lexical. Les lieux peuvent être nommés et leurs vocables peuvent être connus de tous sans pour autant faire l'objet d'un marquage graphique. Toutefois, orales ou écrites, ces qualifications sont de valeur équivalente dans la mémoire des usagers. Les traces de ce façonnage spatial sont souvent vérifiables sur le long terme et déterminent des terrains de chasses spécifiques. Ainsi, plusieurs portions de l'adret de la Sainte-Baume sont des terrains ceptologiques (voués à la capture des oiseaux de passage et au piégeage) tandis que les élévations moyennes boisées du Var central favorisent le développement du sanglier. Choisir, équiper et retrouver les terrains adéquats pour telle ou telle chasse sont des tâches qui incombent à tous les pratiquants, qu'ils aient hérité ou non de lieux aménagés ou de savoirs de la part de camarades ou d'ainés. Subtiles et souvent indirectes, ces transmissions exigent l'investissement personnel de l'individu pour être comprises et valorisées. Le micro-tope cynégétique se mérite quand on y aura déchiffré les traces et (re)posé ses marques. Ainsi, pour paraphraser Fabrice Ripoll (RIPOLL, 2006 : 25), la trace se distingue de la marque par sa postériorité et par le fait qu'elle perdure tout en s'estomplant. Sortie de son contexte, la trace ne permet pas de comprendre les motivations des acteurs, en l'occurrence ici, des chasseurs. Seule l'analyse sur le long terme et la comparaison peuvent aider à comprendre ce qui a généré la trace. C'est donc en diachronie (enquête ethnographique et historique sur plusieurs générations) et en comparaison

7 - Pas de Gili, Pas du lièvre mais aussi (pour rappeler des conditions topographiques ou climatiques particulières) : Pas de la nible (du brouillard), Pas gravet (sol en gravillons), etc.

spatiale (recherche et relevés minutieux de dizaines de micro-terroirs) que nous avons analysé les aménagements de chasse. Entre les arrangements pour le gros gibier chassé en battue de plusieurs dizaines de participants (sanglier, chevreuil) et ceux pour le petit gibier à plumes chassé en individuel ou en petite équipe (2 à 4 participants) une distinction est à faire. Le petit gibier à poils est actuellement moins présent à cause de la fermeture des milieux.

### **Aménagements des chasseurs en battue**

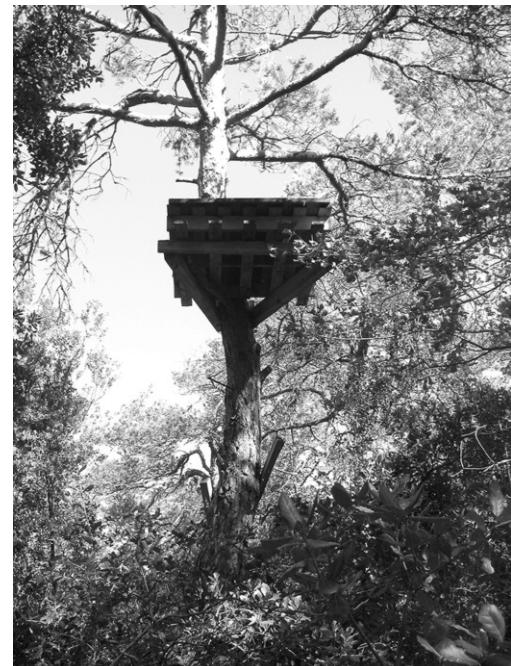
La chasse au gros gibier exige qu'une partie du groupe des chasseurs, appelé battue, traque celui-ci et donc se déplace. Les autres membres de l'équipe sont postés, c'est-à-dire assignés à la surveillance depuis un point fixe du territoire, identifié et connu de tous. Le tir est à balles réelles et exige la pose de panneaux au départ de la zone investie, le port de vêtements visibles, l'observation rigoureuse de règles, telles que la position par rapport à la zone boisée (le postier se place « ventre au bois »), les consignes de tir (quand, comment), l'interdiction de quitter le point de guet tant que le chef de battue n'a pas donné le signal de fin de partie (coup de sifflet ou, de plus en plus, sonnerie de téléphone portable), etc. Les postes sont généralement associés à l'existence de pas, cheminement usuels pour traverser les massifs

empruntés par les animaux et connus par les hommes. La dénomination des pas fait usage de ces faits en appliquant aux passages le nom ou prénom d'un postier habituel ou célèbre ou le nom de l'espèce qui l'utilise<sup>7</sup>. Souvent, deux ou trois pierres empilées contre un arbre (Cf. Photo 1) sont les seuls vestiges d'un tel lieu de surveillance : un asseti, c'est-à-dire un siège, dont le chasseur ne doit pas, en principe, s'éloigner. Selon la législation actuelle, les postes doivent être numérotés et annoncés par un signal identifiable : arbre écorcé, bâton enfonce au sol, cartouches entaillées. La surveillance s'exerce aussi depuis les grands arbres, chênes ou pins, où est installée une palette en bois faisant usage de plateforme avec une rambarde et un siège (Cf. Photo 2). Les branches inférieures de l'arbre sont taillées de façon à faciliter l'ascension jusqu'au poste de vigie. Sans être aussi haut placés, les miradors sont des estrades suspendues à 1,50 m au-dessus du sol (Cf. Photos 3). Associés généralement à un arbre, ils sont numérotés et entretenus pendant quelques années au gré des recompositions des terrains de chasse et des battues. Ils se sont démultipliés dans les années 2000 car ils signifient l'existence d'un poste spécifique, recensé, contrairement aux assetis qui n'ont pas cette valeur devant la loi.

Il faut ajouter à ces menus arrangements évolutifs deux autres types d'aménagements : les plantations et les points d'eau



**Photo 1 (à gauche) :**  
Siège de chasseur fait de pierres empilées (Néoules, Var).



**Photo 2 (à droite) :**  
Poste de vigie sur palette de bois dans un arbre (Signes, Var).

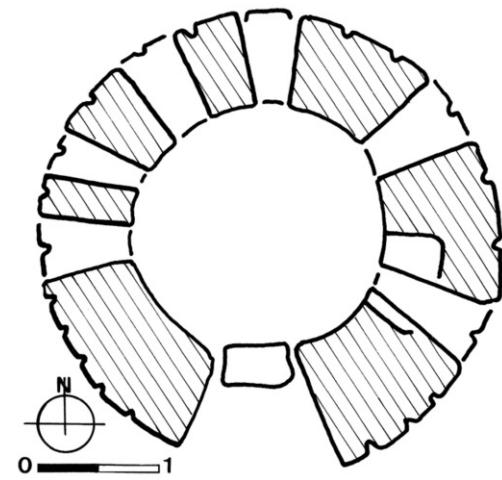
pour attirer et accommoder le gibier et les lieux de rassemblement de début et de fin d'expédition. Dans les premiers, sont compétées les clairières destinées à attirer mais aussi à nourrir partiellement le gibier. Appelées emblavures, ces clairières sont défrichées de façon temporaire et semées de mélanges de céréales, de légumineuses et de fourrages. Les trous d'eau aménagés à partir de formations naturelles ou créés artificiellement servent d'abreuvoirs et de point de rafraîchissement (bauges pour les sangliers). Les lieux de rassemblement sont des espaces ou des bâtiments utilisés pour accueillir la battue avant son départ et à son retour. Ces « rendez-vous » institués peuvent se situer à n'importe quel endroit, y compris dans et aux abords des villages (salle de café, remise, grange, dépendance de ferme, cabanon, etc.) ou investir un périmètre circonscrit dans ou en marge de l'espace inculte et boisé. De nos jours, ces esplanades servent aussi pour garer quelques véhicules. Des aménagements sommaires permettent de se réunir pour donner les instructions pour la journée et pour en faire le bilan, pour préparer aussi et pour partager les collations qui scellent la cohésion du groupe. La découpe et le partage du gros gibier se font aussi souvent dans ou à proximité de ces lieux.

### **Aménagements pour le petit gibier**

Paradoxalement, les aménagements pour la chasse au petit gibier sont plus nombreux tout en se fondant mieux dans le paysage. Sur des pentes assez raides et moyennement arborées, beaucoup de postes de chasse prennent l'allure d'une couronne de pierres, haute de 1 à 1,50 m pour un diamètre interne de 1,50 m (Cf. Fig. 2). Cette structure peut être non finie ( cercle incomplet) et à ciel ouvert mais constitue aussi souvent une cabane couverte de diverses façons. Certaines sont bâties à sec, d'autres sont montées au mortier et parfois crépies, même extérieurement. La porte, étroite et rétrécie vers l'intérieur, a des piédroits souvent soignés, constitués d'un chaînage de belles pierres ou de deux blocs monolithes posés de chant. Une pierre en travers de l'entrée fait office de seuil à moins que celui-ci ne soit une marche car le sol de la structure est souvent plus bas que le terrain environnant. Cette pierre peut faire office de siège et être déplacée à l'intérieur de la structure contre



**Photos 3 :**  
Mirador en position dominante à la falaise de Baume Brune (Joucas, Vaucluse) et détail d'une "cartouchière".



**Fig. 2 :**  
Plan d'un poste circulaire en pierre sèche (Brignoles, Var).



**Photo 4 :**

Grand poste de plan circulaire bâti au mortier (Cotignac, Var).

8 - Le poste semblait être encore en usage au début des années 2000.

**Photo 5 :**

Agachon en planches pour la chasse aux oiseaux (Tourves, Var).

un mur aveugle. Les aménagements internes sont rares (une niche pour y placer une musette ou quelques denrées alimentaires) et une ou plusieurs ouvertures traversant l'épaisseur de la maçonnerie, à 1,20 m du sol environ, plus larges du côté externe qu'interne, et faisant office de fenêtres de tir. Le nombre de ces dernières correspond généralement à la configuration du terrain. Elles sont nombreuses lorsque la vue est dégagée mais l'ouverture peut être unique et orientée vers un élément de l'environnement proche ou vers un aménagement cynégétique particulier. Aujourd'hui, la couverture de ces structures est généralement absente. L'enquête orale nous informe que ce couvrement était le plus souvent végétal, composé de quelques poutres sur lesquelles était

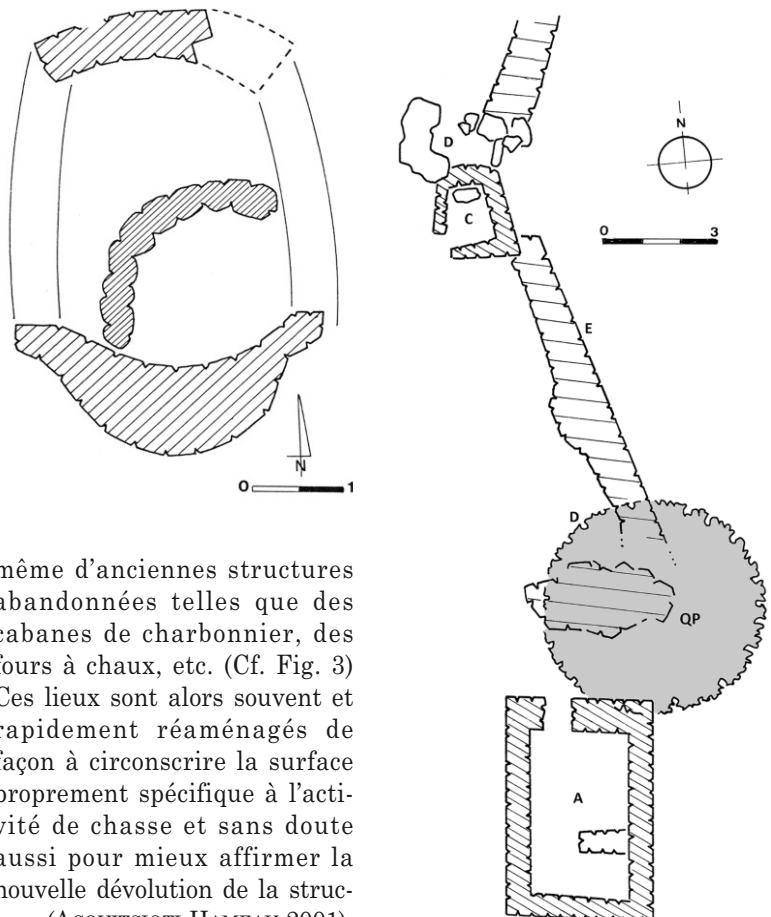


posé la ramée. Ces mêmes branchages pouvaient aussi être dressés autour de la structure, contre sa face externe, de telle sorte que celle-ci prenait une allure plus végétale que minérale. Les toitures qui subsistent sont souvent faites d'un disque de tôle retenu par des pierres ou, recyclage oblige, par le couvercle d'un ancien chaudron métallique ayant servi à la confection du charbon de bois. L'omniprésence du végétal rappelle que certains de ces abris, nommés "ramades" (ramado), peuvent n'être en fait qu'un agencement structuré de branches et de feuilles sans base bâtie et avoir le même usage cynégétique. La ramade peut aussi être amovible ou portative et amenée avec soi d'un quartier à l'autre pour les chasses aux bécasses ou aux perdreaux.

Les postes de chasse en dur sont aussi souvent édifiés dans des zones autrefois étagées en terrasses de culture (Cf. Photo 4). Selon les cas, ces postes sont adaptés à l'aménagement général du lieu (pensés et planifiés dès le début des épierrements et terrassements) ou viennent se plaquer sur des ensembles plus ou moins délaissés en réutilisant leurs matériaux. Toutefois, la forme ronde adoptée par les structures cynégétiques réduit au maximum la nécessité de réaliser des chaînages d'angle. Si simples qu'elles soient, elles n'en présentent pas moins, parfois, quelques éléments et ustensiles qu'on peut relier à du confort : foyer ou renforcement pour un petit poêle, crochets de suspension, étagère, vaisselle, etc. S'il semble qu'elles ne puissent servir qu'à une personne seule, quelques-unes d'un diamètre plus important ont manifestement pu abriter plusieurs individus. Ce sont souvent les mieux équipées. L'une d'elles, sur l'adret du massif d'Agnis, de 3,20 m de diamètre interne et à toiture de tuiles, correspond même au lieu de rassemblement d'une battue. Le chêne qui jouxte la structure circulaire porte un crochet et laisse supposer qu'on y opère la découpe du gros gibier<sup>8</sup>. Cette dévolution n'exclut pas l'exercice d'autres chasses (petit gibier à poils ?) à partir du même gîte qui est placé entre un ensemble de terrasses autrefois cultivées et une barre rocheuse abritant deux anciens enclos pastoraux. Le chemin qui dessert ces installations mène ensuite au domaine agro-pastoral de Bigarra et Agnis très probablement en fonctionnement jusqu'à la dernière guerre. Depuis les années 1990, le secteur est repris pour des sentiers de randonnée et parfois, pour des résidences.

Si la plupart de ces postes circulaires ont une allure basse et trapue, on connaît aussi des sortes de petites guérites hautes et étroites (moins d'un mètre de diamètre pour 1,80 m de hauteur), très enterrées et/ou enserrées dans des murs d'enclos ou de soutènement. Seul le toit et la partie supérieure des murs, percée de fenêtres de tir, dépassent du toit. On y descend par plusieurs marches. Leur construction est en pierre mais la partie haute, celle qui dépasse du reste des aménagements, est souvent constituée de briques qui permettent de disposer les fenêtres de tir et de mieux supporter une toiture faite d'une mince dalle de ciment. Dans ce type de poste de chasse, les aménagements sont rares. Une porte en bois retenue par des gonds sur des piédroits dont la verticalité est "rattrapée" au ciment existe parfois. Plus récents sont les postes de chasse de plan carré, ressemblant à de petites cabines, réalisés en planches de bois peintes de couleurs sombres à l'extérieur (Cf. Photo 5). Des ramées sont souvent plaquées contre les façades pour camoufler au mieux la structure mais aussi pour l'isoler contre le vent et le froid. Les fenêtres de tir sont parfois assombries par une résille en plastique ou bien obstruées à volonté par un petit volet coulissant. L'endroit est exigu et ne permet que d'y installer un siège voire une petite étagère. Il résonne aussi dès qu'on y bouge et il n'est pas rare que le sol et les parois intérieures soient tapissés de moquette pour amortir les sons. Ces postes, hautement évolutifs et susceptibles d'être déplacés d'une année à l'autre, sont probablement les seules constructions populaires encore en expansion dans la colline. Leur précarité et l'utilisation de matériaux récupérés plus que modestes n'empêche pas une certaine ambition créative et une aspiration à un art de vivre de la part de leurs propriétaires qui se placent dans la lignée de leur ancêtre du XIX<sup>e</sup> siècle décrivant le poste comme « un lieu privilégié de délassement et de convivialité »<sup>9</sup>.

En fait, le positionnement du poste de chasse dans l'espace tient beaucoup à l'opportunité des usagers des lieux. Un muret déjà existant diminue le temps de sa construction, un ressaut de rocher, une butée de terre ou un pierrier masque mieux la structure, un emmarchement constitue une banquette naturelle dans celle-ci, un renforcement agrandit la zone de stockage du mobilier, etc. Plusieurs postes réinvestissent



même d'anciennes structures abandonnées telles que des cabanes de charbonnier, des fours à chaux, etc. (Cf. Fig. 3) Ces lieux sont alors souvent et rapidement réaménagés de façon à circonscrire la surface proprement spécifique à l'activité de chasse et sans doute aussi pour mieux affirmer la nouvelle dévolution de la structure (ACOVITSIOU-HAMEAU 2001).

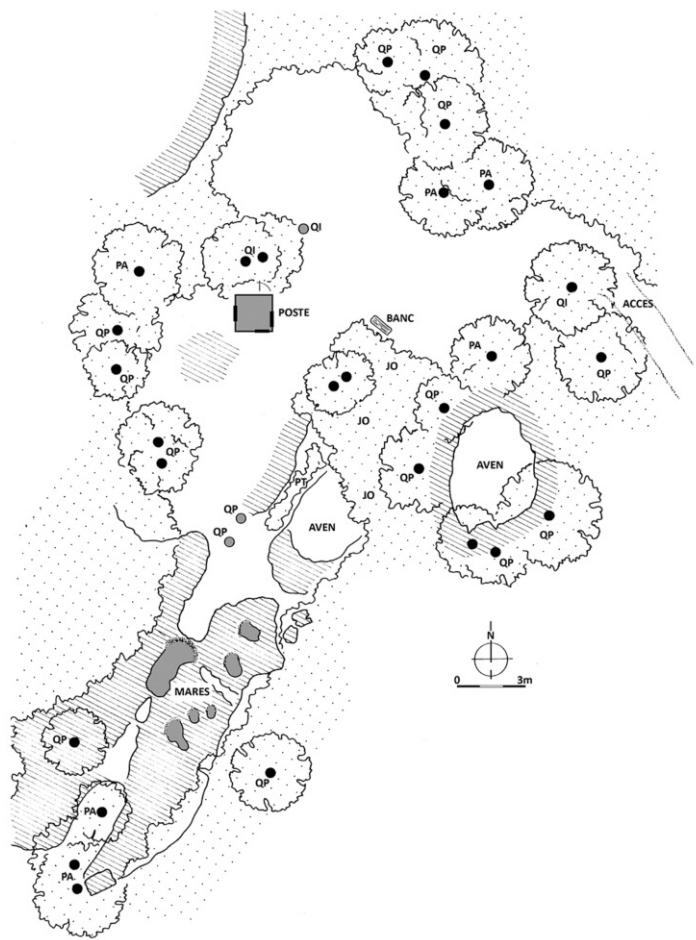
Tout ou presque peut faire poste à condition que depuis celui-ci le regard puisse porter sur le cheminement du gibier (Cf. Fig. 4). Souvent le poste n'est identifié que par un cercle de pierres ou une pierre plate à usage de siège devant une encoignure du rocher. Si certains postes ont un volume et un bâti qui permettent d'emblée de les distinguer, beaucoup ne sont que des lieux naturels que l'homme structure à peine. Le temps d'utilisation de ces lieux, de quelques heures à une fréquentation sur plusieurs générations, une volonté ou non de les personnaliser, les exigences propres à chacun en matière d'efficacité cynégétique, expliquent sans doute la diversité de leurs aménagements. Divers types de postes de chasse peuvent même cohabiter dans une même clairière, sur une même pente ou au pied d'une même falaise, indiquant une diversité de pratiquants et de pratiques de chasse.

Bien entendu, la végétation environnante guide également le constructeur dans son choix de l'emplacement du poste (Cf. Fig. 5), pour deux raisons. La première est que la végétation peut cacher, entièrement ou partiellement, la structure cynégétique et/ou se trouver dans l'axe des fenêtres de tir de

**Fig. 3 (à gauche) :**  
Cabane de charbonnier  
reconvertie en poste de  
chasse de plan circulaire  
(Signes, Var).

**Fig. 4 (ci-dessus) :**  
Cabanon (A), poste  
d'attente à muret bas (B),  
poste à feu entre  
des blocs (C),  
chêne pubescent (D),  
mur en pierres sèche  
entre deux parcelles (E)  
(Rougiers, Var).  
Plusieurs activités cynégétiques s'articulent autour  
de cet ensemble : chasse  
aux oiseaux attirés par  
l'arbre ou chasse au lapin  
et aux perdrix qui glanent  
des deux côtés du mur  
de séparation  
des parcelles.

9 - Manuel du chasseur  
marseillais, 1842,  
cité dans Guyonnet, 1993.



**Fig. 5 :**

Aménagement d'une clairière pour la chasse avec agachon en planches et petites mares naturelles dans des dépressions du rocher (Nouilles, Var). Des arbres ont été coupés à la base du tronc pour libérer la vue sur les mares (cercles gris).

Les autres arbres expriment une chênaie avec quelques pins et des arbustes à baies "entretenus" pour la chasse aux oiseaux.

QP : *Quercus pubescens*,  
QL : *Quercus ilex*,  
PA : *Pinus halepensis*,  
AM : *Acer monspessulanum*,  
JO : *Juniperus oxycedrus*,  
PT : *Pistacia terebinthus*.

**Photo 6 :**  
Pin avec cimeau et verguettes (La Bouilladisse, Bouches-du-Rhône).



celui-ci. Elle est dans le même temps le biotope du gibier. Les arbustes produisant des baies (genévrier, micocouliers, lauriers-tins, églantiers, sorbiers, etc.) forment souvent une ceinture végétale autour d'un poste destiné à la chasse aux oiseaux. Cette végétation est laissée en place et même "cultivée" au sens d'une sélection des essences propices au détriment d'autres qui sont enlevées car jugées inutiles pour telle ou telle pratique spécialisée. Les arbres et arbustes eux-mêmes peuvent être aménagés, taillés, éêtés, leurs branches tordues, etc. pour permettre aux oiseaux de s'y poser plus facilement ou pour y placer des perches (verguettes, baguettes, cimeaux) qui leur serviront de reposoirs (Cf. Photo 6). L'entretien de mares ou vasques à fonction d'abreuvoirs (buvidou) est le corollaire de ces aménagements. L'ensemble de ces postes bâtis destinés à une chasse au petit gibier à poils ou à plumes sont localement désignés par le terme "agachon", du provençal agachar : "regarder". Le but essentiel de la structure est donc de pouvoir surveiller d'où un souci constant de la forme et de l'orientation données aux fenêtres de tir. L'intégration du poste dans l'environnement donne plus d'importance encore à cette pratique de l'observation.

### Chasser dans un "cultivé ensauvagé"

Dans les faits, tout regroupement végétal peut faire biotope, de la clairière au sein de la forêt au bosquet en plaine ou à la simple lisière d'arbustes entre deux parcelles cultivées. Chasser au cabanon, le dimanche, seul ou avec des amis, ne signifie donc pas toujours que l'on s'éloigne des zones cultivées dans lesquelles on a travaillé en semaine (Cf. Photo 7). Un cabanon dont une fenêtre est orientée vers une haie végétale ou un arbre taillé et aménagé fait momentanément office de poste de chasse et est ressenti comme tel. A ce titre, l'ambivalence est subtilement entretenue dans un poème de 1903 de Jean Aicard, imprimé sur une carte postale et intitulé *Le cabanon* :

« Aux gens de mon pays il faut, pour les dimanches,

Un cabanon perdu sous le fouillis des branches,

*D'où le chasseur épie, à loisir, les cimeaux.  
Un vieux cyprès ; un pin aux spacieux  
rameaux ;  
Des oliviers où vient chanter le brise-  
olives ;  
Et des vignes surtout ... pour attirer les  
grives ! »*

Hier comme aujourd’hui, la structure bâtie est momentanément conçue comme cynégétique. Elle a changé de statut pour quelques heures ou le temps d’un week-end. Il en est de même des pierriers et des murs qui enclo-sent les parcelles cultivées ou qui délimitent la zone agricole par rapport aux terres incultes. Il n'est pas rare d'observer au sommet de ces tas de pierres plus ou moins soigneusement agencés, des dépressions d'un mètre de diamètre ayant servi de postes pour la chasse (Cf. Fig. 6 et photo 8). Activité agricole et pratique cynégétique ont donc alterné dans les mêmes lieux. La seconde n'a pas nécessairement produit d'aménagements ostensibles mais s'est perpétuée sur le temps long si l'on en juge le nombre souvent important des dépressions au sommet des mêmes structures de pierres.

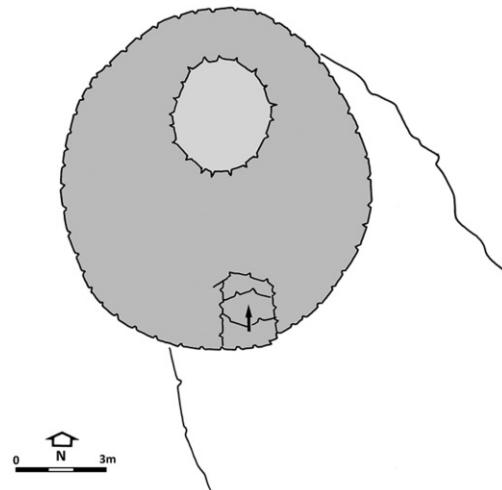
**A.A.H, Ph.H.**

## Bibliographie

- Acovitsioti-Hameau 'A. 2001 : Les constructions de colline revisitées, *Cahier de l'ASER*, n° 12, p.113-121.
- Acovitsioti-Hameau 'A. 2005a : *Côté colline. Pratiques et constructions de l'espace sylvopastoral en Centre-Var*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 340 p.
- Acovitsioti-Hameau 'A. 2005b : Le poste de chasse dans les collines provençales, in Corvol A. (dir.) *Forêt et Chasse, X<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Ed. L'Harmattan, p. 89-110.
- Bromberger Ch. 2002 : *Provence. Encyclopédie* (chapitre Ethnographie), Paris, Ed. Bonneton, p.65-177.
- Bromberger Ch. et Lenclud G. 1982 : La chasse et la cueillette aujourd’hui : un champ de recherche anthropologique ? *Etudes Rurales*, n°87-88, p.7-35.
- Condominas L. 1988 : *La chasse et autres essais*, Présenté par Condominas G., Paris, Ed. L'Harmattan, 186 p.
- Guyonnet M.-H. 1993 Le Midi barbare et obscurantiste. La chasse aux petits oiseaux en Provence, *Le monde Alpin et Rhodanien* (L'identité vécue. Discours, rites, emblèmes), n°1-2, p.127-146.



**Photo 7 (ci-dessus) :**  
Intérieur d'un cabanon servant de rendez-vous pour la battue (Entrecasteaux, Var).



**Fig. 6 (ci-contre) et photo 8 (ci-dessous) :**  
Pierrier circulaire dont le sommet a été aménagé en poste de chasse (Méounes-les-Montrieux, Var).



'Ada ACOVITSÓTI-  
HAMEAU  
Anthropologue  
culturelle  
ASER du Centre-Var  
aser2@wanadoo.fr

Philippe HAMEAU  
Anthropologue  
culturel  
LAPCOS  
de l'Université  
Côte d'Azur  
hameau@unice.fr

Illustrations, crédit  
photographique et plans :  
ASER.

- Hell B. 1985 : *Entre chien et loup : faits et dits de chasse dans la France de l'Est*, Paris, Ed.Maison des Sciences de l'Homme, 230 p.
- Micoud A. 2004 Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises, *Ethnologie française* (Territoires en questions), t.XXXIV :1, Paris PUF, p.13-22.
- Pelosse V. et Vourc'h A. 1984 Un jeu avec le sanglier, *Ethnologie française*, n° XIV : 4, p.343-354
- Piana G. 1984 : La chasse au poste dans l'aire marseillaise, *Forêt Méditerranéenne* (2<sup>es</sup> Rencontres, Avignon), t.VI : 2, p.134-136
- Ripoll F. 2006 : Réflexion sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace, in Bulot T. et Veschambre V. (dir.), *Mots, traces, marques : dimension spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, Ed.L'Harmattan, 100 p.

## Résumé

Si l'activité cynégétique est souvent pensée comme liée à l'espace sauvage et forestier, dans les faits, elle concerne aussi les terres cultivées et même habitées. La pratique est essentiellement le fait de groupes masculins à l'intérieur des communes mais son impact implique la population rurale en général. A partir de ce constat, sont présentés ici le marquage du territoire et les traces qui résultent des faits de chasse. Ces éléments sont observables dans le long terme (sur plusieurs générations mais aussi dans une longue tradition historique) et ont autant d'importance pour la compréhension des espaces que les enjeux de la gestion technique des administrateurs du territoire. Les structures sont donc présentées dans leur diversité et en ayant conscience qu'elles sont variables et éphémères.

## Summary

### The stamp of hunting on Mediterranean forests in France

Though hunting activity is often thought of as essentially linked to woodlands and forested areas, in fact it also concerns cultivated and even inhabited land. Hunting is basically the fact of male groups in a municipality but its impact affects the rural population generally. This report presents the marking of a territory by the activity of hunting and the traces which result from it. These aspects are observable over the long term (not only several generations but also throughout a long historic tradition) and have as much importance for the understanding of an area as the technical set-ups administrators are involved with in the management of the territory. Such management structures are presented here in their diversity but bearing in mind that they are variable and short-lived.

## Περίληψη

Αν και η κυνηγετική δραστηριότητα θεωρείται ότι σχετίζεται με την άγρια φύση και τον δασικό χώρο, στην πραγματικότητα αυτή αφορά επίσης την καλλιεργούμενη γη και τις κατοικημένες περιοχές. Μέσα στις κοινότητες, το κυνήγι αποτελεί βασικά ανδρική απασχόληση αλλά οι επιπτώσεις του εμπλέκουν τους αγροτικούς πληθυσμούς στην ολοτάτα τους, Σύμφωνα με αυτό το συμπέρασμα, παρουσιάζουμε εδώ το μαρκάρισμα του χώρου και τα ίχνη που αφήνει η κυνηγετική δράση. Αυτά τα στοιχεία επιβιώνουν στον μακρή χρόνο (από γενιά σε γενιά αλλά και στην μακροχρονη ιστορική παράδοση) και, οσον αφορά την κατανόηση του χώρου, έχουν την ίδια σπουδαιότητα με τα δεδομένα της χωροταξικής διοίκησης. Παρουσιάζουμε λοιπόν εδώ την ποικιλομορφία των κυνηγετικών δομών εχοντας πλήρη συνείδηση οτι αυτές είναι μεταλλάξιμες και εφήμερες.